



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Garantir un service public météorologique fiable et performant

Question écrite n° 8934

Texte de la question

M. Pierre Dharréville alerte M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur les conséquences de l'application du programme « Action publique 2022 » sur les missions de Météo-France et le réseau climatique d'État (RCE). Météo-France est défini comme l'établissement public chargé par l'État de surveiller l'atmosphère, l'océan superficiel et le manteau neigeux, d'en prévoir les évolutions et de diffuser les informations correspondantes. Son expertise permet d'anticiper les conséquences des changements météorologiques et si nécessaire, de mettre en place les mesures adaptées pour garantir la sécurité des personnes et des biens. Il participe à l'étude du climat et à la prévision de son évolution au sein du Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). En raison des différents plans de restructuration, ses effectifs ont subi une baisse de plus de 20 %. Ils sont passés de 3 700 agents en 2008 à moins de 3 000 agents fin 2017 et de 108 centres météorologiques de proximité en 2000 contre 55 actuellement. Le programme « Action publique 2022 » prévoit encore 500 suppressions de postes entre 2018 et 2022 et la fin des centres météorologiques restants. Cette décision intervient alors qu'à ce jour, aucun bilan exhaustif de la première restructuration n'a été réalisé. Elle est motivée par les progrès des modèles numériques et l'augmentation de la puissance des calculs. Or si la technologie est un facteur majeur de l'amélioration des prévisions météorologiques de ces dernières décennies, ces données doivent pourtant être complétées par l'expertise humaine pour les rendre utilisables par les usagers. Sans agent et sans présence sur les territoires pour préciser, analyser et communiquer les prévisions à l'échelle locale, les usagers privés et institutionnels vont se retrouver démunis face à une information météorologique changeante, multiple et contradictoire. L'analyse des risques liés à l'automatisation menée en interne par Météo-France confirme que l'expertise des prévisionnistes demeure indispensable pour analyser et corriger les données de la prévision numérique. Elle a permis, au fil des décennies, d'utiliser au mieux la prévision numérique et a contribué à son amélioration. Selon les informations qui lui sont parvenues, les centres météorologiques commencent à disparaître des villes-sièges des nouvelles grandes régions. Outre la fin des experts locaux qui assuraient l'accompagnement et l'aide à la décision dans les domaines de sécurité en temps de crise, de la prévention des risques et de l'adaptation au changement climatiques, la baisse des moyens s'accompagne d'une baisse de la place de Météo-France dans la diffusion des alertes météorologiques. La carte Vigilance, mise en place par Météo-France et accessible sur internet, est désormais copiée sans réglementation avec, pour conséquences, des communications cacophoniques qui peuvent s'avérer dangereuses en temps de crise. Autre conséquence de la baisse des moyens : la suppression de 75 % du réseau français de suivi du climat. Le RCE complète le réseau de base des stations de Météo-France et permet une étude du suivi du climat à l'échelle fine au sein de chaque département. En 2016, il regroupait 2 300 postes de mesures manuelles tenus par des observateurs bénévoles chargés de relever les mesures quotidiennement. La gestion du RCE est actuellement réalisée par 23 postes équivalents temps plein de techniciens supérieurs et d'ingénieurs sur le territoire. Le projet de modernisation prévoit la pérennisation de seulement 740 postes malgré les ambitions affirmées par la France lors de la COP21. Les suppressions de ces postes de mesure ont commencé à l'automne 2017. Cette contraction drastique du RCE ne manquera pas d'impacter tous ceux qui travaillent au suivi du temps et du climat à toutes les échelles : météorologues, climatologues, chercheurs universitaires français ou étrangers. Il y a besoin de connaître et de comprendre pour agir si l'on veut vraiment sauver le climat. Face à la multiplication des risques climatiques, face à l'enjeu

croissant de protection des personnes et des biens, face à l'exigence d'agir pour le climat, il convient de maintenir un service public fiable et performant. Il lui demande ce qu'il envisage de faire pour que soient garantis à Météo-France et au RCE les moyens nécessaires à la poursuite de ses missions.

Texte de la réponse

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire (MTES), est très vigilant quant à la qualité des services météorologiques et climatiques rendus par Météo-France au bénéfice de tous les acteurs des territoires dans le cadre de ses missions de service public. L'établissement doit continuer à jouer un rôle fondamental dans les domaines de la connaissance du climat, du changement climatique et de la prévision météorologique tout en contribuant à la sécurité des personnes et des biens. Le contrat d'objectifs et de performance 2017–2021 fixe comme axes stratégiques de mettre la logique de service au cœur du fonctionnement de Météo-France et de faire progresser la connaissance et l'anticipation des risques météorologiques et climatiques. Il convient cependant de traduire la mise en œuvre de ce contrat dans le cadre du rétablissement des comptes publics, qui prévoit une trajectoire des effectifs pour les cinq années qui viennent dans la continuité de l'évolution connue entre 2017 et 2018. C'est pourquoi, il a été demandé au président-directeur général de Météo-France d'élaborer et de porter un projet global concernant l'établissement dans le cadre de la démarche Action publique 2022. Le scénario proposé, validé par le MTES, maintient les ambitions du contrat d'objectifs et de performance en matière de services rendus tout en faisant évoluer l'organisation et les métiers de l'établissement. Il s'agit notamment d'intégrer à la prévision opérationnelle et à la connaissance du changement climatique les progrès technologiques et scientifiques, tout en tenant compte des contraintes en matière d'effectifs qui s'imposent à l'établissement. Ce contexte amène à structurer l'organisation territoriale de Météo-France autour des missions pour lesquelles la composante territoriale est justifiée (sécurité des personnes et des biens, maintenance du réseau d'observations et services météorologiques sur les plateformes aéronautiques). L'établissement fait également évoluer ses modalités de production pour tenir compte des évolutions scientifiques et technologiques récentes qui amènent à redéfinir les rôles respectifs de l'expert et de la machine. Dans ce contexte, l'automatisation des productions généralistes permet à Météo-France de concentrer les missions de ses experts autour de la gestion de crise et de l'interaction avec ses bénéficiaires. Concernant le réseau climatologique d'État, Météo-France a fait le choix d'automatiser les stations les plus significatives. En effet, ce réseau, créé au sortir de la seconde guerre mondiale, connaît une lente érosion. Les charges supportées par les bénévoles, en particulier les relevés quotidiens à heure fixe, sont lourdes et de moins en moins compatibles avec les normes sociétales actuelles. Néanmoins, ce réseau représente un patrimoine très riche, en particulier pour le suivi de l'évolution du climat. Les stations les plus anciennes, dont les séries sont continues depuis plus de 50 ans, sont difficilement substituables par d'autres sources d'information. En automatisant les postes adossés à de longues séries de données temporelles, l'établissement pérennise la poursuite des chroniques climatiques. Par ailleurs, le processus d'automatisation permettra d'améliorer la qualité des mesures et de les rendre disponibles pour des utilisations en temps réel, comme la prévision ou l'assimilation par les modèles météorologiques. L'évolution du réseau climatologique d'État est donc un projet qualitatif visant à investir seulement sur une part limitée aux postes à haute valeur patrimoniale dans l'optique d'accroître les usages et la pertinence des mesures de pluie et de température. Par ailleurs, pour renforcer la capacité de Météo-France à exercer ses missions de sécurité des personnes et des biens, le Gouvernement a décidé de conforter les moyens de calcul de haute performance de l'établissement. Cela lui permettra notamment d'améliorer sa capacité à anticiper les phénomènes extrêmes et de prévoir leur évolution avec le changement climatique. En outre, ce projet fait partie des 17 lauréats récompensés par le fonds de transformation pour l'action publique (FTAP). Il mobilise des technologies innovantes (« machine learning ») pour une meilleure valorisation des données météorologiques et contribue à la modernisation de Météo-France. L'établissement fait l'objet de l'attention toute particulière du MTES qui est confiant à la fois dans son haut niveau de compétence et d'expertise pour intégrer les évolutions scientifiques et techniques dans ses processus opérationnels, mais aussi dans sa capacité à se transformer tout en continuant à assurer un service public de qualité et performant.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Dharréville](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8934

Rubrique : État

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et solidaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juin 2018](#), page 4714

Réponse publiée au JO le : [18 décembre 2018](#), page 11883